N° 425 DU JEUDI 25 OCTOBRE 2018

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

TOGOMATIN

Coopération

Faure Gnassingbé au Ghana pour une visite de travail et d'amitié

Le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, s'est rendu hier mercredi 24 octobre à Accra pour une visite de travail avec son homologue ghanéen Nana Akufo-Addo...

PAGE 3

Recomposition de la Ceni, réformes, recensement...

Le gouvernement constant dans sa position

▶ L'esprit hégémonique de la C 14 dénoncé

Au cours d'une conférence de presse tenue hier mercredi, le gouvernement et sa majorité, se sont prononcés sur plusieurs sujets brûlants de l'actualité. Du recensement électoral en cours depuis quelques semaines, et qui s'achève aujourd'hui dans la zone 2, à la recomposition de la Ceni, sans oublier les réformes constitutionnelles, les mesures d'apaisement, etc. toutes les questions...

PAGE 3

EDITO

L'opinion se fait enfin sa religion

Quand le vacarme assourdissant de leurs saillies médiatiques a trop souvent tendance à étouffer la véritable voix, ou la véritable aspiration des populations, les populistes de la C14 pensent qu'ils sont au-dessus de tout, de tout le monde voire du bon Dieu. Cela dit, c'est le vrai problème avec les populistes un peu partout. Ils estiment qu'on n'entend qu'eux. Et comme si l'opinion des citoyens devait nécessairement être phagocytée par celle de leur auto proclamation, de leur dictature...

PAGE 3

ECONOMIE

Finances publiques

La deuxième réunion technique des CNPE se tient à Lomé du 24 au 26 octobre

La capitale togolaise abrite la deuxième réunion technique des Comités nationaux de politique économique (CNPE). Les travaux de cette ...

PAGE 5

SANTE

Seniors

Quels sports pratiquer après 60 ans pour garder la forme ?

Quel que soit l'âge que l'on a, il est possible de pratiquer un sport pour maintenir une bonne santé. Mais une personne de 60 ans ne pratiquera pas le même type de sport qu'un adolescent de 15 ans ou un jeune de 20 ans. Elle doit faire attention...

PAGE 10

Diplomatie

Tibor P. Nagy en visite à Lomé en novembre prochain

Tibor P. Nagy, le sous-secrétaire d'État américain aux Affaires africaines est attendu sur le territoire togolais...

PAGE 11

Lutte contre la poliomyélite

Connaître la maladie et la pléiade d'actions mises en œuvre pour éradiquer le mal au Togo

PAGES 6&7

CMJN

SOMMAIRE

Mali
Le président de la Céni suspendu

P4

Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire

P 5

Biennale de danse en Afrique
Marrakech accueillera la première édition en 2020

P 9

Aliments industriels
Des additifs chimiques qui vous couperont l'appétit

P 10

Diplomatie
Tibor P. Nagy en visite à Lomé en novembre prochain

P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Rencontre avec Winimie LAMBONI, Bénéficiaire du Produit AJSEF du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à la découverte de Winimie LAMBONI, résidant dans la Préfecture de Tone et bénéficiaire du Produit "Accès des Jeunes aux Services Financiers " (AJSEF). Retour sur le parcours de cette trentenaire, qui grâce à son courage et son abnégation fait parler d'elle, non seulement dans sa préfecture d'origine, mais aussi dans toute la région. Reportage...

Winimie LAMBONI

Dapaong, Région des Savanes, plus de 600 Km au nord de Lomé. Winimie LAMBONI est la seule fille d'une famille polygame et nombreuse. Après ses études primaires, notre interlocutrice, vu l'âge avançant de son papa qui n'avait plus trop de moyens pour faire face aux besoins de toute sa famille, décida de prendre son destin en mains en apprenant un métier. " J'ai jeté un regard lointain sur mon avenir, en tenant compte de la situation financière de mes parents. J'ai également compris que tôt ou tard il me reviendra à moi de prendre soin de mes frères et sœurs. Il me fallait donc trouver rapidement des sources de revenus, et pour cela il me fallait apprendre un métier. Afin de concrétiser rapidement ma ferme ambition de vouloir apprendre un métier, je me suis dit que le métier qu'il m'était facile d'apprendre était le tissage. Vu que ma maman a appris ce métier, je pouvais alors bénéficier de ses sages conseils et de quelques-uns de ses outils. Je prendrai alors de l'avance sur mes camarades", poursuit Winimie, visage sérieux et concentrée sur ses activités.

Elle n'aura pas du mal à trouver une structure pour apprendre le métier de ses rêves, et pour cause Dapaong est une ville où les activités de tissage sont très rependues. Trois ans de formations ponctuées de stages pratiques dans les centres de tissage, et notre jeune trentenaire sort nantie de son Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA). Son précieux diplôme obtenu, commence la difficulté majeure, comme c'est le cas d'ailleurs pour bon nombre de jeunes dans la Région.

" J'avais fini et j'avais mon CFA en main, je devais pouvoir ouvrir un petit atelier et commencer mes activités. Je pouvais également décider de travailler depuis ma maison, mais dans l'un ou l'autre des cas je devais acquérir du matériel de travail. Comme vous vous en doutez, c'est du matériel qui coute cher. C'est vrai que je pouvais démarrer avec les kits d'outillage de ma maman, mais ils n'étaient pas suffisant, je devais les renforcer afin de pouvoir mettre en application tout ce que j'ai appris en période de formation".

C'est donc dans ces conditions que Winimie se met alors à se renseigner dans toute la région, afin de dénicher toutes les initiatives mises en place par le Gouvernement qui pourraient lui permettre de pouvoir contracter un microcrédit, aussi petit soit-il, afin de pouvoir se lancer réellement dans ses activités. Et c'est auprès de COOPEC-SIFA, une Institution de Microfinance de poids dans la Région des Savanes, et de surcroit Partenaire du Fonds National de la Finance Inclusive qu'elle sera davantage informée sur le Produit AJSEF du FNFI. Désormais toutes les informations relatives au produit Jeune en sa possession, notre interlocutrice décide alors de rejoindre la dynamique d'inclusion financière impulsée par le Gouvernement Togolais. Constitution du Groupe solidaire, formation en techniques de créations d'AGR et gestion de crédit, un processus assez simplifié qui au bout de quelques jours lui permet de toucher son premier crédit de 300.000 FCFA, de quoi lui permettre de commencer à relever le défi qu'elle s'était lancé.

" Une fois que j'ai obtenu le crédit, dans le but de rationnaliser mes dépenses, j'ai décidé de travailler depuis ma maison. J'ai alors commandé le dispositif de tissage, acheté du fil à tisser et quelques kits usuels relatifs. C'est ainsi que j'ai commencé mes activités depuis la terrasse de ma maison. J'ai fait la publicité de bouches à oreilles et progressivement j'ai commencé à avoir de la clientèle nombreuse venir passer des commandes. Comme vous le voyez, je n'ai pas de raisons de me plaindre. Les activités se passent plutôt bien. J'ai assez de commandes, et en outre, je tisse des pagnes que je vends. Vous savez que quand les gans arrivent ici à Dapaong, ils veulent toujours repartir avec des pagnes tissés en guise de souvenir."

Notre interlocutrice a déjà de grandes ambitions. Réussir progressivement à monter une structure de formation, où elle pourra transmettre ses connaissances aux plus jeunes. Mais à moyen terme, elle compte renforcer ses activités avec la couture des chemises. Un rêve qui ne pourra se réaliser qu'en obtenant davantage de financements. Elle pense le réaliser avec la seconde tranche de crédit AJSEF. Mais elle n'ignore pas que ce second crédit est conditionné par le remboursement à temps et en montant du premier crédit.

" Je suis un très bon élève en matière de remboursement de crédits. Je suis convaincu que je ne pourrai obtenir la seconde tranche de crédit que si je rembourse en intégralité le premier cycle. Je suis pratiquement à la fin du remboursement du premier cycle de crédit. Juste après, je ferai la demande pour obtenir la seconde tranche de crédit qui me permettra de pouvoir acheter une ou deux machines pour la couture des chemises pour la vente. Je pense que de la diversité de mes activités, réside également mon épanouissement social. Mais pour l'heure je peux affirmer que le produit AJSEF du FNFI a renforcé mon autonomie financière et économique."

Dans toutes les régions de notre pays, plusieurs millions de togolais souhaitent commencer comme Winimie LAMBONI, partir de rien et évoluer assez rapidement, et le Fonds National de la Finance Inclusive leur en donne l'opportunité

KD

TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES MINUTES

...de la représentativité des concitoyens.
Au cours de sa conférence de presse, hier, le gouvernement a fait sonner sa cloche sur plusieurs questions politiques polémistes d'actualité et donne ainsi à l'opinion l'occasion de pouvoir se faire sa religion sur toutes ces questions. Longtemps, l'on n'a eu à écouter que le son de cloche de la C14 sur ces questions et souvent sa surinterprétation des faits.
Cette livraison du gouvernement hier constitue, non seulement un contrepoids, mais un vrai soulagement pour tous ceux qui ne croyaient plus en la capacité du gouvernement et de la majorité, de placer leur mot et avec raison face au flot d'incidents politiques, qui à chaque occasion amène la C14 à faire des sorties médiatiques.

À quelques semaines de l'élection de nouveaux parlementaires, des réformes constitutionnelles au Parlement, et peut-être d'un référendum, cette sortie du gouvernement et de la majorité vient équilibrer un peu la balance, entre temps hyper penchée en faveur de « pseudos » représentants des aspirations du peuple. Ce « surpoids » de cette partie de l'opposition dans la balance était une menace réelle pour la démocratie, tellement elle finissait par faire oublier les aspirations de l'écrasante majorité des Togolais, c'est-à-dire tous ceux-là qui ont fait fi de l'appel de cette opposition à boycotter par exemple le recensement électoral.

Ce désaveu intervient- ce n'est pas un hasard – au moment où l'ANC, mieux, la C14 et l'UFC tentent à grand-peine de s'accorder sur les termes du texte régissant le statut de l'opposition au Togo. Un texte qui reconnait l'ANC comme parti du chef de file de l'opposition et qui agréé l'UFC, comme parti d'opposition. La difficulté des opposants à dénouer ce problème montre à tous les Togolais l'intérêt d'écouter plusieurs sons de cloches et de se faire leur propre opinion, sans en être esclave nécessairement de l'opinion de tel ou tel autre. Il n'y a donc rien d'étonnant à constater que beaucoup de Togolais se prononceraient dans les urnes très prochainement pour choisir leurs futurs députés et s'il le faut sur leur prochaine Constitution.

Peut-on encore stopper dans ces conditions la machine du processus électoral, comme tente de le faire croire les populistes de la C14 ? Dans tous les cas, le processus est très avancé et tant pis pour les canards boiteux.

Dieudonné Korolakina

Recomposition de la Ceni, réformes, recensement...

Le gouvernement constant dans sa position

▶ L'esprit hégémonique de la C 14 dénoncé

Au cours d'une conférence de presse tenue hier mercredi, le gouvernement et sa majorité, se sont prononcés sur plusieurs sujets brûlants de l'actualité. Du recensement électoral en cours depuis quelques semaines, et qui s'achève aujourd'hui dans la zone 2, à la recomposition de la Ceni, sans oublier les réformes constitutionnelles, les mesures d'apaisement, etc. toutes les questions ont été abordées. Le moins qu'on puisse dire est que le gouvernement reste ferme et constant en l'occurence face à l'esprit hégémonique et aux désidératas que la coalition des 14 tente d'imposer.

Les autorités présentes lors de la conférence de presse

La recomposition de la Ceni

Il est permis de critiquer le gouvernement, le chef de l'Etat et autres figures relevant de l'autorité de l'Etat togolais, sans déclencher le courroux d'une partie de l'opinion publique. Mais, pas question de parler des élucubrations ainsi que les impaires que ce cessent de multiplier la Coalition des 14 partis de l'opposition togolaise. Et pourtant, dans son esprit d'hégémonie, la C14, auréolée par les marches gigantesques qu'elle a organisées l'année dernière semble s'attribuer le droit de parler au nom de toute l'opposition et de faire preuve d'exclusion, de cette plurielle classe politique de l'opposition à la quelle elle-même appartient. Selon le gouvernement et sa majorité, cette volonté d'hégémonie de la C14 se fait ressentir dans la proposition par la C14, des membres de l'opposition parlementaire et extraparlementaire devant siéger au sein de la Ceni. La C14 est sans doute l'une des parties prenantes du dialogue inter-togolais, mais cela n'attribue pas le droit à la Coalition de désigner ni les représentants de l'opposition parlementaire ni ceux des partis politiques extraparlementaires ou de la société civile. « Que la Coalition soit une réalité politique est indéniable. Qu'elle soit un interlocuteur dans le cadre du dia¬logue et du processus de mise en œuvre des décisions et recommandations de la Cedeao, c'est également un fait. Mais nulle part dans les décisions de la Cedeao, il n'est fait mention ou état de la Coalition des 14 partis de l'opposition. Cette dernière ne peut donc prétendre à une quelconque exclusivité et hégémonie par rapport aux autres partis politiques surtout dans le cadre des élections...», déclarent le gouvernement et sa majorité.

Les réformes constitutionnelles

Les réformes constitutionnelles font également partie des points abordés par le gouvernement et sa majorité. « La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a donné des orientations et fixé les axes de ces réformes en demandant de prendre en compte, entre autres, les points suivants : le mode de scrutin à deux tours pour l'élection du Président de la République, la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels, la recomposition de la Cour constitutionnelle pour notamment revoir sa composition et limiter le nombre de mandats de ses membres. Le gouvernement a pra¬tiquement bouclé l'élaboration d'un projet de révision constitutionnelle en se conformant aux orientations et axes définis par les décisions et recommandations de la Cedeao », note le gouvernement dans sa déclaration qui a été lue par le ministre Gilbert Bawara qui promet par ailleurs, que ce projet sera formellement adopté prochainement en Conseil des ministres et transmis à l'Assemblée nationale.

Le recensement

Pour le gouvernement et sa majorité, le recensement s'est bien passé et se poursuit dans un esprit d'apaisement, dans le calme et suscite une forte mobilisation des populations, que ce soit dans la zone 1 ou dans la Zone 2. Les appels au boycott de la C14, notent-ils n'ont pas été suivis par la population. Les accusations faisant état d'enrôlement de mineurs et des rumeurs de corruption par des prétendus chefs traditionnels révèlent de l'imagination et « des affabulations » et sont « souvent des affirmations mensongères et tronquées qui procèdent de manœuvres d'intoxication et de désinformation ». « C'est réconfortant de constater que, malgré les mots d'ordre de la Coalition des 14 partis de l'opposition, intimant à la population de rester à l'écart des opérations d'enrôlement des électeurs et de boycotter le recensement électoral, ce regroupement politique et ses leaders manifestent un réel intérêt et suivent assidûment et attentivement les activités et les opérations en cours ! Tous les observateurs au¬ront également constaté la forte mobilisation et l'engouement qui caractérisent jusque-là les opérations d'enrôlement sur toute l'étendue du territoire national. Il faut s'en féliciter et, surtout, louer le civisme et le patriotisme des populations togolaises », informent-ils.

Rachidou Zakari

Coopération

Faure Gnassingbé au Ghana pour une visite de travail et d'amitié

Le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, s'est rendu hier mercredi 24 octobre à Accra pour une visite de travail avec son homologue ghanéen Nana Akufo-Addo. Cette visite de travail et d'amitié a permis aux deux présidents de discuter des sujets liés à la coopération entre leurs deux pays et celle internationale.

Les présidents Akufo-Addo et Faure Gnassingbé

Cette rencontre entre Faure Gnassingbé et Nana Akufo-Addo vise à approfondir les relations de coopération entre le Ghana et le Togo. Les discussions entre les deux présidents ont porté sur les relations bilatérales entre les deux pays. Au cours de leurs échanges les deux...

Suite à la page 11

Guinée

Le chef de file de l'opposition se dit victime d'une tentative d'assassinat

Un homme de 18 ans a été tué à Conakry, mardi 23 octobre, lors d'une journée de manifestations organisée par l'opposition guinéenne, dont le chef s'est dit lui-même victime d'une « tentative d'assassinat » par les forces de l'ordre, qui ont formellement démenti cette accusation.

Ancien Premier ministre et principal opposant à Alpha Condé, Cellou Dalein Diallo a affirmé avoir été victime en fin de matinée d'une « tentative d'assassinat » alors qu'il se rendait en voiture à la manifestation, interdite par les autorités locales. «Les gendarmes ont visé et ont tiré. Mon chauffeur est blessé au visage par des éclats de verre», a déclaré à l'AFP M. Diallo. « La balle est passée juste entre mon chauffeur et moi », a-t-il poursuivi, en montrant du doigt les impacts d'une balle ayant traversé les vitres avant et arrière du véhicule. « On a voulu m'assassiner », a assuré le chef de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG).

Mamadou Samba Diallo, un apprenti plombier, a été tué en début de soirée par les forces de l'ordre, a affirmé son oncle, Cellou Binani Diallo, un photographe de presse travaillant notamment pour l'AFP.

Le chef de file de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, interrogé par l'AFP, a dénoncé «un mort de plus sous les balles des forces de l'ordre, qui sont sans pitié et ôtent la vie à nos militants et concitoyens ». Il a estimé à 97 le nombre de tués lors de manifestations de l'opposition depuis l'arrivée au pouvoir du président Alpha Condé, en 2010.

Gouvernement et police démentent ces accusations.

Bain de foule de Cellou Dalein Diallo

Dans un communiqué publié mardi soir par la direction régionale de la police de Conakry, les forces de l'ordre et de sécurité ont rejeté ces accusations et ont demandé « impérativement à l'opposition républicaine l'ouverture d'une enquête indépendante de son choix et de faire procéder à l'expertise des faits ».

Le ministre de l'Information, Amara Somparé, qui a rappelé que la marche était interdite en raison d'un risque important de trouble à l'ordre public, assure qu'aucun coup de feu n'est venu des gendarmes et policiers.

T.M.

Mali

Le président de la Céni suspendu

L'homme qui a annoncé vainqueur le président sortant à la présidentielle de juillet 2018 dernier serait en train d'égrener ses dernières heures à la tête de la Commission électorale du Mali. Le président Ahmadou Ba et son questeur ont été déposés en début de semaine pour indiscipline budgétaire. Une décision fortement contestée par les accusés qui comptent rester à leur poste jusqu'à nouvel ordre.

L'ancien magistrat, membre du bureau du syndicat des magistrats nommé à la Ceni au nom de la société civile, n'est pas sanctionné par ses pairs pour des activités équivoques liées à la présidentielle de juillet passé. Il est accusé par son 2ème vice-président d'avoir utilisé des sommes destinées à payer des indemnités à ses collègues pour régler une facture de véhicule. Des accusations assez banales qui ont conduit à sa suspension de son poste, ainsi que celle de son questeur, Beffon Cissé.

A la faveur d'une assemblée générale tenue en début de semaine, le 2ème vice-président de la Céni, Moctar Mariko explique les raisons d'une telle suspension : « Il s'agit tout simplement d'indiscipline budgétaire », indique-t-il. Selon Me Mariko, « Amadou Bâ et son questeur ont touché les indemnités des membres de la Céni de Kidal à Kayes pour payer le reliquat du prix d'un véhicule ».

La suspension est illégale et non avenue, répondent les accusés, qui se défendent. «Ce sont des gens qui, depuis la mise en place de la Céni, ont perdu le contrôle du bureau, contrôlé par l'opposition », explique le questeur. Mais l'argent utilisé pour régler le véhicule n'était pas destiné à payer les travailleurs, assure-t-il.

Ahmadou Ba

La rencontre organisée ce mardi 23 octobre par les frondeurs pour expliquer le problème a provoqué des altercations faisant 4 blessés parmi les participants.

Pour certains analystes, cette crise au sein de la Céni met en doute la « crédibilité » de cette institution et explique en partie les « allégations » faites lors des élections présidentielles.

Aucune réaction de la part du gouvernement n'a été notée jusqu'à présent.

T.M.

RCA / Parlement

Le président de l'Assemblée nationale sous le coup d'une destitution

Une pétition a été déposée la semaine dernière pour réclamer la destitution de Karim Meckassoua, résident de l'Assemblée nationale centrafricaine. Signée par 95 députés sur les 140, la pétition qui suit son cours a été discutée hier mercredi 24 octobre 2018 par la conférence des présidents de l'Assemblée nationale du pays.

Selon le règlement de l'Assemblée, après réception de la pétition, un vote doit avoir lieu et recueillir au moins les 2/3 des voix des députés, soit 93, pour que M. Meckassoua soit destitué. Ce scrutin à bulletins secrets devrait avoir lieu vendredi, selon des sources concordantes.

Mathurin Dimbélet Makoé, 2e vice-président de l'Assemblée, a accusé vendredi devant la presse M. Meckassoua d'avoir confisqué des dossiers essentiels pour les députés et a évoqué une opacité dans la gestion des finances de l'Assemblée. Le 1er octobre, lors de la rentrée parlementaire, le président Karim Meckassoua avait fustigé les tentatives en cours pour le destituer : « Ce serait un coup de force, une tentative de déstabilisation d'une institution majeure, et une violation de la Constitution », avait-il affirmé.

Karim Meckassoua

Le président de la République Faustin-Archange Touadéra étant chrétien et M. Meckassoua musulman, l'élection de ce dernier à la tête de l'Assemblée en 2016 était apparue comme un symbole de réconciliation après le déferlement de haine entre rebelles de la coalition Séléka à dominante musulmane et anti-Balaka prétendant défendre les chrétiens.

Mais dans ce pays où l'influence politique reste en partie communautaire, les relations entre les deux hommes n'ont jamais été bonnes. En 2017, des rumeurs de coups d'Etat avaient circulé, des proches de M. Touadéra n'ont pas hésité à accuser publiquement M. Meckassoua.

Ce mardi 23 octobre 2018, une manifestation dans la circonscription électorale du député a été organisée en soutien au président. Ils ont marché mardi matin du PK5 jusqu'au quartier général de la Mission de l'ONU en Centrafrique.

T.M.

Finances publiques

La deuxième réunion technique des CNPE se tient à Lomé du 24 au 26 octobre

La capitale togolaise abrite la deuxième réunion technique des Comités nationaux de politique économique (CNPE). Les travaux de cette réunion ont été ouverts hier mercredi 24 octobre par Badanam Patoki, secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances.

La table d'honneur lors de la réunion

La deuxième réunion technique des CNPE est placée sous le thème : «Harmonisation du champ et du contenu de la masse salariale et des recettes fiscales ». Au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), on relève des disparités d'un Etat à un autre, en termes de champ, de contenu et de mode d'enregistrement des agrégats utilisés dans le calcul des critères de convergences budgétaires.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre effective des recommandations de l'étude sur le renforcement du dispositif de la Surveillance Multilatérale. Elle vise à réunir les CNPE autour des divers sujets liés aux réalités qui affectent l'environnement économique de l'Uemoa. C'est la vingtième fois que les acteurs de la surveillance multilatérale se retrouvent pour réfléchir et contribuer au renforcement du dispositif de la surveillance multilatérale et du processus d'intégration régionale.

« Le suivi de nos économies effectué, par les CNPE et la Commission, dans le cadre de la surveillance multilatérale vise à terme la réalisation de la convergence macroéconomique de l'Union et exige à ce titre une prise en charge des contraintes de l'environnement économique et des réformes édictées par les Autorités de l'Union », a déclaré le représentant-résident de la Commission de l'Uemoa au Togo, M. Assoukou Raymond Krikpeu.

Pendant trois jours, les participants vont examiner le champ et le contenu de la masse salariale et des recettes fiscales ainsi que leur mode d'enregistrement dans le Tableau des opérations financières de l'Etat (Tofe). Ils vont aussi proposer une harmonisation en ce qui concerne le traitement approprié de la masse salariale et des recettes fiscales, examiner et valider les notes techniques proposées par la Commission à cet effet.

La rédaction

Gouvernance économique

La société Deloitte veut accompagner le Togo pour la mise en œuvre du PND

Le Plan national de développement (PND) retient l'attention de la firme internationale Deloitte. La société souhaite apporter son expertise pour contribuer à la réussite du PND 2018-2022.

Le Premier ministre togolais Sélom Klassou a reçu le mardi 23 novembre dernier les directeurs pour l'Afrique francophone et régional pour l'Afrique de l'ouest, Brice Chasles et Marc Wabi. La directrice générale pour le Togo, Maryse Adotévi, faisait également partie de la délégation.

Les discussions ont porté entre autres sur les projets du Togo et l'axe 1 du PND qui vise à faire du Togo un hub logistique et un centre d'affaires. Pour la réalisation de ce plan, le Togo sollicite la contribution du secteur privé.

Cette rencontre avec les dirigeants de la société Deloitte a permis à ces derniers d'explorer diverses pistes en lien avec les filières économiques et de trouver des solutions pour la mise en œuvre des axes stratégiques du PND. « Nous avons évoqué un certain nombre d'opportunités très concrètes sur lesquelles Deloitte, comme d'autres acteurs de l'écosystème économique, bancaire, surtout ceux du privé, sont susceptibles de permettre au Togo d'atteindre ses objectifs dans le sens que le PND soit un succès pour l'ensemble du Togo », a déclaré M. Brice Chasles.

Le groupe compte ainsi collaborer avec le Togo pour rendre le pays plus attractif pour les investisseurs étrangers et accompagner son développement socioéconomique.

La société Deloitte est un des leaders mondiaux de l'audit et des services professionnels.

F.T.

Lutte contre le trafic de cigarettes

Le Togo et l'industrie du tabac unissent leur force contre le commerce illicite

Comment lutter contre le commerce illicite du tabac ? La question était au centre d'un séminaire qui s'est tenu le mardi 23 octobre dernier à Lomé. La rencontre a été initiée par des acteurs de l'industrie du tabac de l'Afrique de l'ouest en collaboration avec les autorités togolaises. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la fraude et le commerce illicite des produits du tabac dans la sous-région ouest africaine.

Le séminaire a permis de sensibiliser les acteurs impliqués dans la lutte contre le commerce illicite du tabac. « Trafic illicite de cigarettes : enjeux et perspectives au Togo et dans la sous-région », c'est le thème retenu pour ce séminaire qui a vu la participation de grands groupes comme British American Tobacco, Imperial Tobacco, Philip Morris international. Des acteurs de la justice, du commerce, des douanes, de la police frontalière et des structures de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent ont aussi pris part à cette rencontre.

Le trafic illicite du tabac a engendré un manque à gagner de près de 108 milliards FCFA sur les recettes des Etats de la sous-région au cours des 3 dernières années. Entre 2013 et 2015, 11,3 milliards de cigarettes ont été vendues en contrebande soit plus de 314 milliards de FCFA.

Le séminaire a permis aux autorités togolaises et aux acteurs du secteur de faire l'état des lieux et de définir des voies et moyens pour lutter efficacement contre ce fléau.

Source : Togobreakingnews.info

Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire

La 7ème édition ouverte du 23 au 29 octobre à Lomé

La 7ème édition du Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Sialo) a été officiellement lancée le mardi 23 octobre dernier. L'édition de cette année a pour thème : « l'Agro entreprenariat des jeunes et l'agro-industrie, leviers d'une agriculture forte ». Pendant sept jours les acteurs du secteur agricole se retrouveront au Centre togolais des expositions et foires (Cetef-Togo 2000).

Cérémonie d'ouverture du salon

Des exposants de plusieurs pays prennent part au Salon international de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ils sont venus du Bénin, Niger, Cameroun, Mali, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Tchad, Allemagne, France. Plusieurs activités sont au programme de cette édition notamment des expositions et vente, des journées thématiques, des rencontres B2B, des conférences débats.

Le thème retenu cette année vise à encourager les jeunes entrepreneurs agricoles et à les soutenir dans leurs différentes initiatives. Les jeunes sont donc invités à prendre part activement à ce salon et à découvrir les différentes opportunités qui s'offrent à eux. Les jeunes entrepreneurs agricoles sont à l'honneur pour cette édition.

« Nous estimons qu'il est juste de féliciter les efforts des jeunes entrepreneurs agricoles et de les inviter à profiter des opportunités qu'offre le gouvernement à travers ses différents mécanismes et projets », a déclaré Heatson ATTIKPO, commissaire du Sialo.

L'édition de cette année coïncide avec la 4ème exposition de l'emballage et du packaging. Le Sialo est aussi une rencontre qui vise à encourager les paysans et à montrer leur savoir-faire pour le développement de l'agriculture. Des opportunités de financement s'offrent aussi à eux à travers ce salon.

Félix Tagba

Lutte contre la poliomyélite

Connaître la maladie et la pléiade d'actions mises en œuvre pour éradiquer le mal au Togo

Hier 24 octobre, est célébrée la Journée mondiale de la polio. Lancée pour la première fois en 2013, cette Journée mondiale a donc pour objectif de rappeler à l'opinion publique que, contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, la polio n'est pas encore complètement vaincue et que la population ne devrait pas baisser la garde. Les données épidémiologiques récentes de certains pays d'Afrique et d'Asie démontrent la nécessité de maintenir d'excellentes couvertures vaccinales, même dans les pays où la polio est absente depuis longtemps, afin de protéger la population contre les risques d'un poliovirus importé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) espère une éradication mondiale de la poliomyélite, mais des foyers restent actifs dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Le Togo, pays d'Afrique, n'étant pas du reste des pays menacés, s'est engagé dans la prévention pour une lutte contre la polio.

La poliomyélite, également appelée paralysie spinale infantile ou simplement polio, est une maladie infectieuse aiguë et contagieuse spécifiquement humaine causée par le poliovirus sauvage. L'infection, transmise par voie digestive, est le plus souvent asymptomatique ou s'exprime par des symptômes le plus souvent bénins et non spécifiques. Dans une grande majorité des cas (95%), l'infection passe inaperçue. Dans 1 cas sur 200, l'infection est responsable de symptômes graves. Chez l'enfant la poliomyélite est appelée maladie de Heine-Medin. Chez l'adulte, on parle de paralysie spinale aiguë. La poliomyélite antérieure aiguë proprement dite est l'atteinte de la moelle épinière. Elle peut entraîner une paralysie touchant le plus souvent les membres inférieurs et pouvant atteindre l'appareil respiratoire. Dans le premier cas, le pronostic est fonctionnel avec risque de séquelles paralytiques ; dans le deuxième cas, le pronostic est vital avec risque d'arrêt respiratoire. Dans tous les cas, le traitement est symptomatique, la médecine ne reconnaissant pas de traitement curatif.

Vaccination d'un enfant contre la polio

ailleurs, l'initiative des journées de la santé de l'enfant ont déjà permis au Togo d'enregistrer des progrès considérables dans la lutte contre la poliomyélite, la mortalité infantile, ainsi que celle de la femme enceinte.

04 jours de vaccination sur l'étendue du territoire national

Le gouvernement a officiellement lancé du 19 au 22 juillet dernier, les journées de la santé de l'enfant, qui se dérouleront sur toute l'étendue du territoire national. L'initiative a bénéficié de l'appui des partenaires au développement tels que l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Elle a pour objectif, d'améliorer la santé de la mère et de l'enfant, une priorité pour les autorités togolaises. Ainsi pour l'occasion, des interventions sanitaires seront administrées gratuitement aux femmes enceintes et aux enfants de 0 à 5 ans. Il s'est agi du déparasitage à l'albendazole, de la vaccination des femmes enceintes contre le tétanos, de l'administration de vitamine A, et surtout de la prise en charge des enfants non vaccinés. Pour José Nayo, directrice régionale de la Santé de Lomé commune, « la vitamine A sera administrée aux enfants de 6 à 59 mois, le déparasitage à l'albendazole à ceux de 12 à 59 mois ». Ces vaccinations ont été administrées, dans les centres de santé, les lieux de culte, les marchés et par le biais du porte à porte. Par

Lomé au cœur d'un atelier des experts de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb

Le mardi dernier, veille de la Journée internationale de lutte contre la poliomyélite, un atelier d'orientation sur la certification de la région Afrique en matière de lutte et de l'éradication de la poliomyélite d'ici 2020 s'est ouvert à Lomé. Une initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec l'Unicef et autres partenaires. Représentant le ministre de la Santé, M. Essotoma Beweli, directeur général de l'Action sanitaire au ministère de la Santé du Togo, a procédé à l'ouverture des travaux de l'atelier. La rencontre se tient

jusqu'à demain 26 octobre. Elle permet aux participants de s'outiller sur la situation actuelle de l'éradication de la poliomyélite ; les défis et directives liés au fonctionnement des comités polio surtout, et les nouveaux développements dans l'éradication de la poliomyélite à travers le partage d'expérience. Prennent part à ce rendez-vous de Lomé les présidents des Comités nationaux de certification (CNC) polio, Comités nationaux d'experts polio (CNEP), et des Groupes techniques de confinement (GTC) des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb (Algérie). S'agissant de la lutte contre la poliomyélite au Togo, les autorités sanitaires ont annoncée l'introduction de la forme injectable du vaccin antipoliomyélitique (VPO) dans la vaccination de routine.

Le gouvernement outille les hôpitaux de deux vaccins

Depuis le 04 octobre dernier, le Togo a lancé dans les formations sanitaires du pays, la nouvelle forme de vaccination contre la poliomyélite. Il s'agit de l'introduction de la forme injectable du vaccin antipoliomyélitique(VPO) dans la vaccination de routine. Selon le ministre de la Santé et de la Protection sociale, le professeur Moustapha Mijiyawa, cette nouvelle forme de vaccination contre la poliomyélite s'explique par le fait que « de nouvelles options de vaccin antipoliomyélitique injectable (VPI), ont été recommandées face aux menaces du poliovirus circulants dérivés des souches vaccinales (PVDVC) ». Cela permettra au pays d'éviter la réémergence des cas de PVDVC2, de faciliter l'interruption de la transmission en cas de flambée avec le virus de type 2 en garantissant une réponse immunitaire plus rapide et plus efficace aux enfants. Le vaccin injectable anti poliomyélite sera disponible dans les structures sanitaires du pays ce jeudi et selon le calendrier vaccinal. « A partir de la 14 ème semaine, l'enfant peut bénéficier de ce vaccin (injectable). Et puis par rapport à la forme orale, l'enfant aura la 1ère dose à la 6ème semaine de vie, la 2ème dose à la 10ème semaine de vie, et à la 14ème semaine, l'enfant aura en plus de la forme orale, la forme injectée », a indiqué le chef division d'immunisation, Dr Amévégné Boke.

Symptômes, transmission et durée d'incubation de la poliomyélite

La maladie se manifeste par la fièvre, la fatigue, les céphalées vomissements, raideur de la nuque, des douleurs des membres. Dans 1 cas sur 200, l'on constate les paralysies irréversibles, paralysies résiduelles, atrophies des

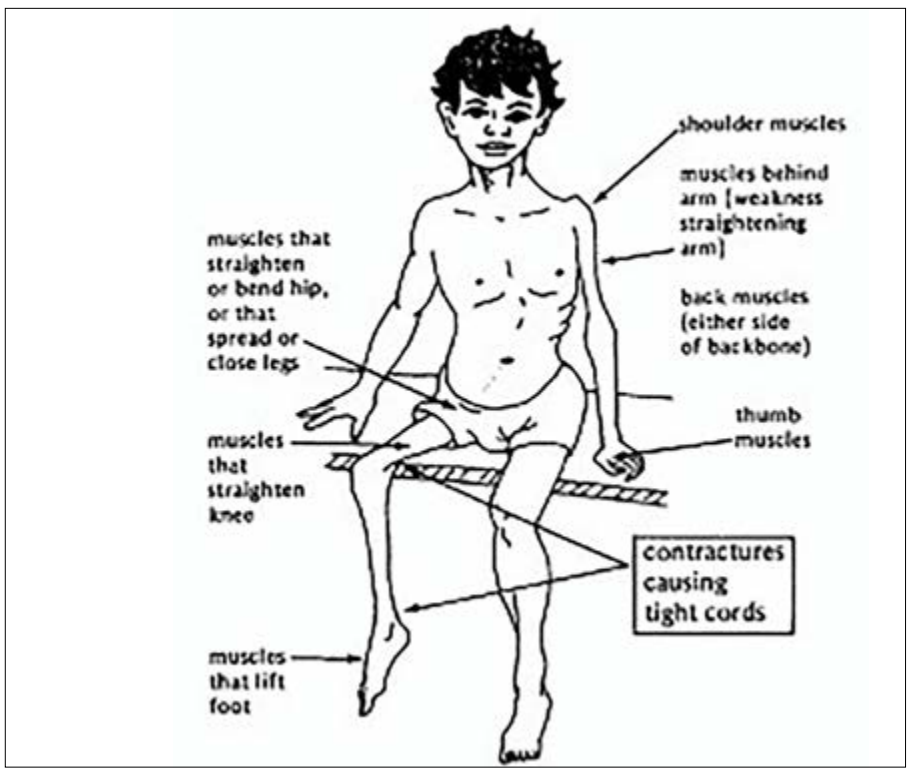

Déssin d'un enfant atteint par la polio

muscles, arrêt de développement des os. Le poliovirus se multiplie dans la muqueuse pharyngée et dans l'intestin grêle. On peut le retrouver dans la gorge et dans les selles. La transmission de la maladie est exclusivement interhumaine et s'effectue essentiellement par voie féco-orale en particulier par l'intermédiaire d'eau souillée ou d'aliments contaminés par les selles. Le temps d'incubation peut aller de 9 à 12 jours jusqu'à l'apparition des premiers signes. Les personnes infectées peuvent transmettre l'infection tant que le virus persiste dans la gorge (pendant environ 7 jours), et dans les excréments (pendant 3 à 6 semaines, voire plus).

Les deux types de vaccin contre la polio

Un Vaccin poliomyélitique inactivé injectable (VPI) développé par Jonas Salk dans les années 50, contenant les trois sérotypes de virus inactivés et qui induit une protection due à une bonne immunité générale. Ce vaccin nécessitant plusieurs injections et des rappels réguliers, il doit être utilisé dans des conditions d'asepsie contrôlées. Il est totalement sûr, mais son coût a longtemps limité sa diffusion à certains pays développés, comme la France. Il est depuis quelques années utilisé dans de nombreux autres pays.

Un Vaccin poliomyélitique oral (VPO) a été développé par Albert Sabin, également dans les années 50. Le VPO contient les trois sérotypes de virus vivants, atténués à la suite de mutations. Ce vaccin possède de multiples avantages, ce qui explique qu'il ait été jusqu'à maintenant l'outil privilégié du programme d'éradication : il est facile à utiliser car il ne nécessite pas d'injection, il confère rapidement une bonne immunité générale et une immunité locale au niveau de l'intestin, réduisant par conséquent la transmission du poliovirus sauvage (ce que fait bien moins efficacement le VPI). Le VPO est de plus d'un coût très abordable. Ses principaux inconvénients sont sa mauvaise conservation aux températures ambiantes et son instabilité génétique, cause possible de cas extrêmement rares de « poliomyélite paralytique associée au vaccin » apparaissant quelques jours après la vaccination chez les sujets vaccinés ou leurs proches non vaccinés.

Il n'existe pas de traitement curatif de la maladie. La prise en charge est uniquement symptomatique. Pour les formes bénignes, la prise en charge de la fièvre et des douleurs se fait avec une mise au repos du patient ainsi que la prise d'antalgiques et d'antipyrétiques. Pour les formes paralytiques, on propose aux patients de la rééducation, des prothèses, un traitement orthopédique. La chirurgie est parfois nécessaire.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Pharmacies de garde de Lomé du 22 au 29 / 10 / 2018

BOULEVARD	Doulassamé	22 21 65 49
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
N-D de MEDJ	Bd du 13 Janv	22 35 20 02
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
OLIVIERS	Bd. Houphet Boigny	22270434
EMMANUEL	Kodjoviakopé	22 21 30 98
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
GBOSSIME	Gbossimé	22 22 50 50
AVE MARIA	CHU Tokoin	22 22 33 01
PROVIDENCE	Bd. Jean Paul II	22 26 66 48
YEM-BLA	Résidence	22 26 76 51
LILAS	7, Route de Kégué	22 26 29 59
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou	70 44 59 24
SANTA MADONNA	Kégué	70 01 03 03
UNION	BE KPOTA	22 27 71 64
O GRAIN D'OR	Zorroba	22 70 06 90
CITE	Bd. du 30 Août	22 25 01 25
BESDA	Adidogomé-Améno pé	22510529
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
CONSEIL	Sagbado Logote	70 21 56 53
DELALI	Cacavéli	22 25 06 90
VERTE	Klikamè	22 25 03 26
NATION	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	Léo 2000	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL	Agoè-Télessou	70 42 50 00
De La VICTOIRE	Avédji	70 45 74 92
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoe Logopé	99 85 89 07
MAINA	Agoé Assiyéyé	22 33 65 34
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito	70 42 34 64
TAKOE	AgoèZongo	22 34 03 42
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Face Lycée Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHE (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com

Blagues du jour

Voilà pourquoi on dit que l'excès dans toute chose n'est pas bon !
Trois soulards entrent dans un taxi et donnent leur destination.
Le chauffeur sachant qu'ils sont tous ivres, démarre le moteur pour quelques secondes sans se déplacer et l'arrête.
Puis il leur dit: vous êtes arrivés.
En descendant, le premier soulard paye pour les 2 autres,
Le second remercie le chauffeur
Et le troisième le gifle.
Le chauffeur croyant que le soulard a compris l'aventure, demande quand même : "pourquoi tu m'as giflé ?".
Le soulard répond: "à cause de l'excès de vitesse tu as failli nous tuer...!!!

Photo du jour

Commentez cette photo

Biennale de danse en Afrique

Marrakech accueillera la première édition en 2020

Ce festival international de danse ouvrira une nouvelle ère à la danse contemporaine africaine. Prévu du 23 au 28 mars 2020, ce festival s'inscrit dans le cadre d'un tout nouvel évènement, la Biennale de la danse en Afrique.

Cette première sera pilotée par Taoufiq Izeddiou, fondateur et directeur du festival « On marche », un évènement phare de la scène culturelle au Maroc qui portera la Biennale.
Pour M.Taoufiq Izeddiou, il est temps que les autorités se rendent compte de l'importance de la danse et de son impact médiatique et économique. « J'espère que cela permettra aux responsable de la région, de la ville et du ministère de la Culture de prendre la mesure de ce que nous faisons », a estimé Taoufiq Izeddiou.

A côté de M. Izeddiou, le comité artistique est composé des personnalités suivantes issues du monde culturel africain : Salia Sanou (Burkina-Faso), Faustin Linyekula et Virginie Dupray (RDC), Qudus Onikeku (Nigéria), Quito Tembe (Mozambique), Alioune Diagne (Sénégal), Hafiz Ohaou (Tunisie/France) et Gregory Maqoma (Afrique du Sud).

Un danseur sur sène

La Biennale ambitionne d'apporter davantage de visibilité à la création contemporaine africaine et d'en assurer la diffusion, notamment sur le continent africain.
L'évènement sera soutenu par l'Institut français qui a lancé un appel à candidatures aux chorégraphes émergents du continent noir. Cet appel à candidatures prendra fin, le 31 octobre prochain.

N.E.

Cinéma / Maroc

Festival Cinéma et migrations prévu en novembre prochain

Le Festival international Cinéma et migrations d'Agadir (Maroc) se tiendra 5 au 10 novembre prochain. Et c'est le Bénin qui sera à l'honneur de cette 15ème édition. Ce festival cinématographique entend promouvoir le cinéma du continent et le rapprocher du grand public marocain.

Le festival Cinéma et Migrations d'Agadir propose deux compétitions officielles ouvertes respectivement aux courts et aux longs métrages qui sont réalisés durant les deux dernières années avec pour thème l'immigration.

« Depuis sa création il y a 15 ans, le festival met en avant la diversité du cinéma marocain, produit dans le Royaume mais aussi par des Marocains du monde, ainsi que des productions des quatre coins du monde portant sur la thématique de l'immigration, un sujet encore très brûlant aujourd'hui avec des naufrages à répétition de clandestins Africains en Méditerranée, une crise qui place le monde devant ses responsabilités », a souligné M. Moubarik.

Plusieurs films béninois seront à l'affiche, à l'instar de « l'orage Africain » de Sylvestre Amoussou, un manifeste contre le néocolonialisme économique sur le continent, qui a été primé au Festival panafricain de cinéma et de télévision de Ouagadougou (Fespaco) où il a remporté le prestigieux prix de l'Étalon d'argent de Yennenga et le prix spécial de l'Assemblée nationale.

Cette manifestation cinématographique propose également des masters classes, ainsi qu'une série de débats sur le sujet de l'immigration et du regard que porte le cinéma sur les enjeux humains que cache le drame des réfugiés.

Les jurys des longs métrages et des courts métrages lors de ce festival sont constitués du réalisateur camerounais Bassek Ba Kobhio, délégué général du festival Ecrans noirs et du cinéaste marocain, Daoud Oulad Sayed.

Nadia Edodji

Lire

« *Pagne noir, Contes Africains* » de Bernard Dadié. Ed Présence Africaine. Paris 1955 Pp 70-71

« ...Calme-toi et mange. C'est sa chanson. Elle ne chante que cela depuis qu'elle est née. Sa chanson ou pas sa chanson, pour moi, cette chanson est une provocation. Dites-lui de cesser. Tu as raison. Calme-toi et mange. La Tortue est une folle. Chacun sait cela dans le village. Eh bien, si elle continue, moi je vais la guérir de cette folie. La Tortue, à l'entrée de sa case criait fort afin de dominer le bruit des tam-tams et la chanson des Jeunes filles: C'est moi la Tortue, la Tortue la plus vaillante du monde. Qui veut lutter avec moi ?
A mon vainqueur, j'offre mon bélier. Ce bélier, Je l'aurai, se dit Kacou Ananzè. La Tortue, on la prend par la carapace comme ça, et comme ça, on la renverse, les pattes en air et la voilà battue. Et j'emporte le bélier et une réputation en plus. Il se lève, bouscule tous ceux qui essaient de le retenir. Le voici planté devant la Tortue. De qui veux-tu parler? Pas de toi, étranger. Tu ne me connais pas, Je ne te connais pas. Comment pourrai-je parler de toi ? Je joue avec les enfants du Village ... Et aucun d'eux ne t'a Jamais battue? Jamais! Et jamais personne dans ce village ne me battra. C'est une provocation. Proférer de telles inepties devant un champion de lutte tel que moi, avouez tout de même que c'est de la provocation. Mais non! il ne s'agit pas de toi, Etranger. Chez moi, dans mon village, on ne parle pas comme cela. Aussi, je n'aime guère que près de moi, l'on tienne de tels propos. Moi, je veux battre la Tortue. Ah ! personne ne t'a jamais battue à la lutte, eh bien, tu vas aujourd'hui être battue à la lutte. Qui est celui-là, qui me battra? Moi-même, Kacou Ananzè. Toi? Mais je n'ai point parlé de toi. Moi je dis que tu as parlé de moi, puisque je suis dans le village, c'est qu'il s'agit de moi aussi. Il fallait, si tu ne voulais point parler de moi, dire : « Excepté Papa Kacou Ananzè, personne dans ce village ne me battra ... Mais puisque je ne parlais pas de toi et que jamais nous n'avons lutté? Qu'est-ce que je disais! Tu voulais donc que nous luttions. Tu avoues donc la provocation. Je te jure que non. Cependant si tu tiens à me battre, essaie et tu verras. Essayer et je verrai? C'est toi la petite Tortue qui dit cela, à moi, Kacou Ananzè, l'invincible? Eh bien, tu vas voir! Et les voilà aux prises. Kacou Ananzè saisit la Tortue à bras-le-corps ... difficilement certes, mais la saisit quand même et "crou-crou, crou-crou" ils penchent de ce côté-ci ; "crou-crou, crou-crou" ils penchent de ce côté-là... »

Aliments industriels

Des additifs chimiques qui vous couperont l'appétit

Les additifs chimiques font partie intégrante de bon nombre d'aliments issus de la gastronomie industrielle. Connaître leur degré de toxicité peut vous aider à faire de bons choix alimentaires.

Dans la nourriture industrielle, 300 additifs alimentaires sont autorisés. Pourtant, plus du quart soit 87 de ces substances s'avèrent dangereuses pour la santé. Parmi eux les nitrates et les nitrates (E249, E250, E251, E252). Ces conservateurs ajoutés dans les charcuteries sont associés au risque de cancer colorectal (colon et rectum). Les autres substances nocives sont les caramels élaborés au moyen d'ammoniaque ou de sulfite d'ammonium (E150c, E150d). Elles sont également utilisées par l'industrie agro-alimentaire dans une grande variété d'aliments. Ces caramels peuvent contenir des substances immunotoxiques à forte dose et suspectées d'être cancérigènes. Enfin, les colorants azoïques (E102, E104, E110, E122, E124, E129) souvent présents dans les confiseries, pourraient contribuer à l'hyperactivité chez l'enfant.

Des colorants et additifs alimentaires

Mêmes les grandes marques ne sont pas épargnées. Que ce soit dans certains bonbons et chewing-gum, et autres aliments, on retrouve des additifs dangereux pour la santé. Ce sont des informations qui doivent orienter les consommateurs et pousser les autorités sanitaires et politiques à renforcer les contrôles sur les aliments qui circulent sur le marché.

Source : Centre international de recherche sur le cancer

Grossesse extra-utérine

Développement de l'œuf en dehors de l'utérus

Tomber enceinte, est un merveilleux don de Dieu. Mais lorsque cela tombe au mauvais endroit, c'est compliqué. Une grossesse extra-utérine constitue une menace pour la vie de la femme.

La grossesse extra-utérine se caractérise par le développement de l'œuf en dehors de l'utérus. Lors d'une fécondation classique, un spermatozoïde et un ovule se rencontrent dans la trompe. Puis l'œuf se développe en progressant vers l'utérus pour se fixer dans l'endomètre. C'est la nidation. Malheureusement et c'est là le problème, dans le cas d'une grossesse extra-utérine, l'œuf ne progresse pas vers la cavité utérine. Il se développe dans la trompe, ce qui rend la grossesse non viable.

Les infections sexuellement transmissibles (IST), les antécédents d'infection des trompes (Salpingites) qui réduisent la capacité des trompes à propulser l'œuf vers la cavité utérine et le tabagisme constituent les principaux facteurs de risque.

La grossesse extra-utérine se manifeste par des douleurs dans le bas ventre et/ou des saignements peu abondants et brunâtres. Une échographie et un dosage de l'HCG (l'hormone secrétée pendant la grossesse), permettent d'intervenir à temps pour éviter la principale complication qui est la rupture de trompe avec pour conséquence l'hémorragie interne. Une femme qui a déjà connu une grossesse extra-utérine, est à risque de récidive.

Edem Dadzie

Santé mentale

Réduire d'un tiers le risque de dépression grâce au contenu de l'assiette

La dépression affecte plus de 300 millions de personnes dans le monde. Selon des chercheurs français, il est possible de réduire d'un tiers le risque de dépression grâce au contenu de l'assiette. Cela passe par l'adoption du régime méditerranéen.

Les diagnostics d'une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm-France) et de l'université de Montpellier (France), montrent que « cette pathologie représente une fréquence au niveau mondial de 7% pour les femmes et 4% pour les hommes ». Ils ont donc cherché à savoir si des méthodes simples pouvaient la prévenir.

Les éléments du régime méditérranéen

Les données de 36 556 adultes leur ont permis de comprendre que l'adoption du régime méditerranéen (une alimentation riche en fruits, légumes, poisson et céréales) était associé à une diminution de 33% du risque de dépression. A l'inverse, une alimentation pro-inflammatoire, riche en acide gras saturés, en sucre et en produits raffinés augmenterait ce risque.

De précédentes études avaient déjà montré l'importance du régime alimentaire dans la composition et le fonctionnement du microbiote intestinal, venant directement impacter le lien entre l'intestin et la santé mentale. Or cette relation joue un rôle clé dans les troubles dépressifs. « Ces résultats soutiennent l'hypothèse selon laquelle éviter les aliments pro-inflammatoires, contribue à prévenir les symptômes dépressifs et la dépression », précise Tasnime Akbaraly, chercheuse à l'Inserm.

Source : Inserm

Seniors

Quels sports pratiquer après 60 ans pour garder la forme ?

Quel que soit l'âge que l'on a, il est possible de pratiquer un sport pour maintenir une bonne santé. Mais une personne de 60 ans ne pratiquera pas le même type de sport qu'un adolescent de 15 ans ou un jeune de 20 ans. Elle doit faire attention au choix du sport et à sa pratique pour ne pas occasionner des problèmes de santé.

Avec les années, le corps s'affaiblit naturellement. Le cœur et son système vasculaire ne fonctionnent plus comme auparavant, les articulations peuvent être douloureuses, la masse musculaire perd de son tonus d'antan et le sens de l'équilibre n'est plus, lui non plus, à ses meilleures heures. Mais il est possible de faire une activité physique. Toutefois, il serait bien de prendre un avis médical avant de vous lancer.

A 60 ans et plus, l'important est de miser sur la régularité de l'activité que vous avez choisie. Une panoplie d'activités sportives s'offrent à vous : les activités aquatiques (natation, aquagym…), le vélo sous toutes ses formes, faire la gym avec un coach (il vous proposera des activités sur mesure). L'activité physique s'inscrit dans une hygiène de vie équilibrée.

Ayez un cycle de sommeil régulier, une alimentation équilibrée variée comprenant trois repas par jour, à base de produits laitiers, de protéines, de fruits et légumes et surtout suffisamment d'eau (1,5 à 2 litres par jour). Fixez vos repas à des heures régulières et mangez à votre faim.

Edem D.

vert TOGO info
www.vert-togo.info
Informer, éduquer & communiquer

Processus de développement du Togo

La Société civile tient son deuxième forum international à Atakpamé

Dans le souci de jouer efficacement son rôle de veille auprès du gouvernement pour la mise en œuvre des différents outils sur le développement durable, la société civile togolaise tient son deuxième forum international à Atakpamé du 23 au 25 octobre 2018. C'est autour du thème : « amplifier la voix des citoyens, consolider l'action des OSC et démocratiser la gouvernance du PND pour construire ensemble le Togo que nous voulons en 2030 ».

Photo de famille à l'ouverture du forum

Plusieurs acquis sont à l'actif du Togo dans la forte mobilisation des Organisation de la société civile (OSC) autour des Objectifs de développement durable (ODD). L'organisation de 35 réunions de concertation sur l'ensemble du territoire autour du Plan national de développement (PND), la création d'un groupe de travail des OSC sur les ODD au Togo représentant près de 700 organisations et associations, la consolidation et la soumission au gouvernement d'un document intitulé «Contribution des Organisations de la société civile au PND » pour ne citer que cela.

Toutefois, bon nombre d'acteurs sont restés en marge du processus, en l'occurrence les collectivités locales, les organisations religieuses, les Comités villageois de développement et les Comités de développement de quartiers, les groupements de femmes et de paysans dans les milieux ruraux et quelques OSC. De plus, les organisations qui ont pris part au processus ont besoin de renforcement de capacités dans la traduction du PND et des ODD dans leurs planifications et dans les mécanismes efficaces de suivi de leur mise en œuvre.

C'est l'objectif de ce forum qui réunit pendant 3 jours, plus de 150 acteurs issus de la société civile de toutes les régions du Togo, des experts des ministères sectoriels et des Partenaires techniques et financiers (PTF). Il sera meublé par plusieurs activités dont les panels de dialogue, des présentations, des sessions de formation, des groupes de travail, une foire des ODD et des prestations d'artistes.

Après ce forum, débutera une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les ODD et le PND dénommée « ODDyssée 2018 ». Les activités de cette campagne permettront de sensibiliser les populations de toutes les contrées du Togo sur l'Agenda 2030 et les ODD, diffuser le contenu du PND et débattre du positionnement du citoyen dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PND. Cela se fera par des émissions radio, des caravanes nationales, des ateliers et conférences.

Edem Dadzie

Diplomatie

Tibor P. Nagy en visite à Lomé en novembre prochain

Tibor P. Nagy, le sous-secrétaire d'État américain aux Affaires africaines est attendu sur le territoire togolais, le 1er novembre prochain. Le déplacement du collaborateur du président Donald Trump s'inscrit dans le cadre de la conférence régionale des chefs de missions américains. La rencontre est prévue dans la capitale togolaise.

Tibor P. Nagy

Selon un communiqué du Département d'Etat américain, le secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines participera, à Lomé, aux travaux de la conférence régionale des chefs de missions américains.

Durant son séjour, M. Tibor P. Nagy sera reçu par le chef de l'Etat togolais. Les deux hommes auront à faire un tour de la coopération bilatérale entre le Togo et les Etats-Unis d'Amérique. D'autres sujets ayant trait à la situation sécuritaire et à la stabilité de l'Afrique de l'ouest seront également évoqués.

Au cours de sa tournée, l'homme d'Etat américain va s'appesantir sur la promotion du commerce et des liens commerciaux entre les États-Unis et l'Afrique, la mobilisation du potentiel de la jeunesse africaine, l'avancement de la paix et de la sécurité par le biais de partenariats et l'engagement inébranlable des États-Unis à l'égard de l'Afrique. Après le Togo, Tibor P. Nagy se rendra en Guinée, au Mali, au Nigeria, en France et au Royaume-Uni.

La rédaction

Coopération Suite de la page 3

Faure Gnassingbé au Ghana pour une visite de travail et d'amitié

...les deux présidents ont également abordé des sujets d'ordre sous régionaux et internationaux.

Pour une bonne coopération entre les deux pays, Faure Gnassingbé et Nana Akufo-Addo se retrouvent régulièrement. Les deux pays sont liés par des accords de coopération dans différents domaines notamment judiciaire, sécuritaire, de défense, de commerce et transport de la douane avec des postes de contrôle juxtaposés.

Le président ghanéen joue un grand rôle dans la résolution de la crise politique togolaise. Nana Akufo-Addo est intervenu à plusieurs reprises pour rencontrer les acteurs politiques. Il est l'un des facilitateurs qui accompagnent le Togo dans la voie du dialogue.

Togo et le Ghana sont des pays voisins. Les deux pays partagent ensemble des histoires et développent de bonnes relations de coopération.

Les deux pays sont également membres de la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao).

La rédaction

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI-TOGO

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

NOUVEAU RECENSEMENT ELECTORAL

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE DU TOGO

Du **1er** au **8 octobre 2018** : **ZONE 1**

Du **17** au **24 octobre 2018** : **ZONE 2**

C'est elle qu'il vous faut

Les anciennes cartes ne servent plus

#ElectionsTg2018

Togolais, viens, bâtissons la cité !